

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

TUNISIE FACTORING

Siège social : Centre Urbain Nord – Avenue Hédi Karray- 1082 Tunis Mahrajène-

La société Tunisie Factoring publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2003 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 mai 2004. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, Mr Fayçal Derbel (Sté FINOR).

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Note	31 décembre		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	31 décembre	
		2003	2002			2003	2002
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		1 371 754	1 258 862	Capital social		4 400 000	4 400 000
Moins : amortissements		(393 869)	(263 223)	Réserves légales		131 180	74 700
	3	977 885	995 639	Résultats reportés		1 312 425	699 312
				TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		5 843 605	5 174 012
Immobilisations corporelles		395 669	294 139	Résultat de l'exercice		1 016 550	1 129 593
Moins : amortissements		(198 625)	(154 670)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	6 860 155	6 303 605
	4	197 044	139 469	PASSIFS			
Immobilisations Financières	5	2 175 063	2 026 005	PASSIFS NON COURANTS			
		2 175 063	2 026 005	Emprunts	12	9 819 000	9 600 000
Autres actifs non courants	6	93 346	104 365	Provisions non affectées	13	1 875 138	1 422 145
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		3 443 338	3 265 478	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		11 694 138	11 022 145
ACTIFS COURANTS				PASSIFS COURANTS			
Acheteurs factorés		49 746 469	52 498 572	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	7	14 441 346	15 103 381
Moins : provisions		(1 394 091)	(1 235 056)	Autres passifs courants	14	1 143 770	679 459
	7	48 352 378	51 263 516	Concours bancaires et autres passifs financiers	15	30 595 410	28 708 688
Autres actifs courants	8	188 785	177 552	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		46 180 526	44 491 528
Placements et autres actifs financiers	9	12 750 000	6 200 000	TOTAL DES PASSIFS		57 874 664	55 513 673
Liquidités et équivalents de liquidités	10	318	910 732	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		64 734 819	61 817 278
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		61 291 481	58 551 800				
TOTAL DES ACTIFS		64 734 819	61 817 278				

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2003

(Montants exprimés en dinars)

	Note	31 décembre 2003	31 décembre 2002
REVENUS			
Commissions de factoring		1 968 089	1 865 756
Intérêts de financement		3 150 982	3 697 879
TOTAL DES REVENUS	16	5 119 071	5 563 635
CHARGES FINANCIERES			
	21	(1 751 171)	(2 072 511)
PRODUITS NETS		3 367 900	3 491 124
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	17	730 596	645 827
Dotations aux amortissements	18	201 615	127 350
Dotations nettes aux provisions	19	612 029	681 824
Autres charges d'exploitation	20	560 451	574 098
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		2 104 691	2 029 099
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 263 209	1 462 025
Produits des placements	22	65 939	10 780
Autres gains ordinaires		7 308	1 212
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 336 456	1 474 017
Impôts sur les sociétés	23	(319 906)	(344 424)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 016 550	1 129 593

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2003

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	2003	2002
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des acheteurs factorés	24	141 345 732	139 169 468
Financement des adhérents	24	(133 724 887)	(134 251 922)
Encaissements provenant des crédits à court terme	25	77 604 179	89 247 334
Remboursements des crédits à court terme	25	(86 862 814)	(99 524 424)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	26	(1 146 023)	(1 285 891)
Intérêts payés	27	(1 506 757)	(1 667 473)
Impôts et taxes payés	28	(695 901)	(836 953)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(4 986 471)	(9 149 861)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	29	(262 524)	(52 898)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	14 860	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	31	(1 418 076)	(808 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	32	1 226 480	30 116
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(439 260)	(830 782)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	11	(440 000)	(440 000)
Encaissements provenant des emprunts	12	2 910 000	12 000 000
Remboursements d'emprunts	12	(2 400 000)	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		70 000	11 560 000
Variation de trésorerie		(5 355 731)	1 579 357
Trésorerie au début de l'exercice		(506 026)	(2 085 383)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10 et 15	(5 861 757)	(506 026)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Montants exprimés en dinars)

PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	2003	2002	2003	2002		2003	2002	
Commissions de factoring	1 968 089	1 865 756				1 968 089	1 865 756	
Intérêts de financement	3 150 982	3 697 879	Charges financières nettes	1 751 171	2 072 511		1 399 811	1 625 368
Revenus	5 119 071	5 563 635	Charges financières	1 751 171	2 072 511	Marge commerciale (PNB)	3 367 900	3 491 124
Marge commerciale (PNB)	3 367 900	3 491 124	Autres charges externes	528 792	504 702		-	-
Sous total	3 367 900	3 491 124	Sous total	528 792	504 702	Valeur ajoutée brute	2 839 108	2 986 422
Valeur ajoutée brute	2 839 108	2 986 422	Impôts et taxes	31 659	69 396		-	-

TUNISIE FACTORING-(Suite)									
			Charges de personnel	730 596	645 827			-	-
Sous total	2 839 108	2 986 422	Sous total	762 255	715 223	Excédent brut d'exploitation		2 076 853	2 271 199
Excédent brut d'exploitation	2 076 853	2 271 199	Dotations aux amortissements	201 615	127 350			-	-
Produits des placements	65 939	10 780	Dotations nettes aux provisions	612 029	681 824			-	-
Autres gains ordinaires	7 308	1 212	Impôts sur les sociétés	319 906	344 424			-	-
Sous total	2 150 100	2 283 191	Sous total	1 133 550	1 153 598	Résultat des activités ordinaires		1 016 550	1 129 593
					-	Résultat net de l'exercice		1 016 550	1 129 593

NOTES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée le 30 juin 1999 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement et recouvrement de créances détenues par ses clients et ses correspondants représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (D: 4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune, souscrites en numéraires et libérées intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 juin 2001, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 400.000 pour le porter à D : 4.400.000 et ce, par l'émission de 40.000 actions nouvelles de D : 10 chacune, souscrites en numéraires et libérées intégralement lors de la souscription.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Le matériel informatique étant amorti selon le mode dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

- Marque	15 ans	6,67%
- Logiciels	3 ans	33,33%
- Matériel de transport	5 ans	20,00%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,00%
- Matériel informatique	7 ans	15,00%
- Installations générales	10 ans	10,00%

2-2 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contre partie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

2-3 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1,5% de l'encours des factures achetées.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991, et telle que modifiée par les textes subséquents, sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours des factures achetées; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients.

2-3-1: Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

TUNISIE FACTORING-(Suite)

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-3-2 : Les garanties

Sont considérées comme garanties

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - . des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - . des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public
- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Les actifs financiers affectés.

2-3-3 : Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-4 : Impôts sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

2-5 : Taxe sur la valeur ajoutée

Du fait qu'elle réalise simultanément des opérations taxables et des opérations non taxables, la société a le statut d'assujetti partiel. Elle est soumise, d'après l'article 9 II du code de la TVA, pour le calcul de la taxe déductible, à des dispositions spécifiques qui ont pour but de limiter la déduction à une fraction de la taxe « d'amont ».

La fraction de taxe non récupérée est constatée soit en charge soit en immobilisation selon la nature de l'opération. La fraction récupérable est portée au débit du compte « Etat, TVA ».

La TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA ».

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 31 décembre 2003 comme suit :

	31 décembre 2003			VNC 2002
	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette	
- Marque	1 000 000	(300 000)	700 000	766 667
- Logiciels informatiques	371 754	(93 869)	277 885	14 172
- Logiciel informatique en cours "Factopro"	-	-	-	209 200
- Logiciel comptabilité en cours	-	-	-	5 600
Totaux	1 371 754	(393 869)	977 885	995 639

Sont inclus dans le coût des immobilisations incorporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les immobilisations acquises auprès de Tunisie leasing sont amorties sur la durée restante, eu égard à la date d'acquisition initiale.

Les logiciels "Factopro" et "comptabilité" figurant à la clôture de l'exercice précédent en immobilisations incorporelles en cours ont été mis en service le 1er juillet 2003 et reclassés de ce fait au niveau de la rubrique "Logiciels informatiques"

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
- Soldes au 31 Décembre 2002	1 258 862	(263 223)	995 639
- Investissements de la période	112 892		112 892
- Dotation aux amortissements		(130 646)	(130 646)
Soldes au 31 décembre 2003	1 371 754	(393 869)	977 885

TUNISIE FACTORING-(Suite)

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles s'analysent à la date de clôture comme suit :

	31 décembre 2003			VNC
	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette	2002
- Matériel de transport	73 889	(33 034)	40 855	15 778
- Mobiliers et matériel de bureau	147 105	(32 469)	114 636	46 792
- Matériel informatique	130 305	(94 786)	35 519	30 492
- Agencement, aménagement et installation	44 370	(38 336)	6 034	33 028
- Immobilisations en cours	-	-	-	13 379
<u>Totaux</u>	<u>395 669</u>	<u>(198 625)</u>	<u>197 044</u>	<u>139 469</u>

Sont inclus dans le coût des immobilisations corporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire. Le matériel informatique étant amorti selon le mode dégressif.

Les immobilisations acquises auprès de Tunisie leasing sont amorties sur la durée restante, eu égard à la date d'acquisition initiale.

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
- Soldes au 31 Décembre 2002	294 139	(154 670)	139 469
- Investissements de la période	139 699		139 699
- Cessions de la période	(38 169)	27 014	(11 155)
- Dotation aux amortissements		(70 969)	(70 969)
<u>Soldes au 31 décembre 2003</u>	<u>395 669</u>	<u>(198 625)</u>	<u>197 044</u>

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Titres de participation	675 000	699 940
- Titres immobilisés	1 393 000	1 153 000
- Prêt I.F.G	-	22 667
- Cautionnements Citi Bank	134 085	111 009
- Cautionnements imputables aux adhérents	(118 377)	(44 377)
- Prêt au personnel	91 355	83 766
<u>Total</u>	<u>2 175 063</u>	<u>2 026 005</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste titres de participation se détaillent comme suit :

- Solde au 31 décembre 2002	699 940
- Participation à l'augmentation du capital de la SIMT	375 000
- Cession des titres de la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière "STIF"	(399 940)
<u>Solde au 31 décembre 2003</u>	<u>675 000</u>

La participation de Tunisie Factoring dans la STIF, société détenant la part du capital de Tunisie Factoring réservée à l'intéressement du personnel, a été cédée à "Tunisie Valeurs" à la valeur nominale et ce, sur décision du conseil d'administration réuni le 22 avril 2003 qui a confié la gestion des stocks options à cette dernière en vertu d'une convention signée le 30 décembre 2003.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, régissant les participations croisées

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste titres immobilisées s'analysent ainsi:

	Montant	Plus value de cession
Solde au 31 décembre 2002	1 153 000	
- Acquisitions de l'exercice:		
*STPA	320 000	
*Sté d'exploitation et de Promotion Touristique Molka Hôtel	700 000	
- Cessions de l'exercice:		
*Sté Tourisme Balnéaire et Saharien (TBS)	(50 000)	16 550
*Sté les Couscouseries du Sud (CDS)	(10 000)	2 423
*OXIA	(20 000)	4 900
*Sté d'exploitation et de Promotion Touristique Molka Hôtel	(700 000)	-
<u>Solde au 31 décembre 2003</u>	<u>1 393 000</u>	<u>23 873</u>

TUNISIE FACTORING-(Suite)

Le portefeuille titres se détaille comme suit:

	Nombres de titres	Montant
- Sté Immobilière Méditerranéenne de Tunis (SIMT)	6 750	675 000
<u>Total des titres de participation</u>		<u>675 000</u>
- Sté Tourisme Balnéaire et Saharien (TBS)	10 000	100 000
- Sté les Couscouseries du Sud (CDS)	40	20 000
- OXIA	4 000	40 000
- CARTHAGO CERAMIC	350	35 000
- FLEXO PRINT	956	478 000
- GIPA	2 200	220 000
- Tunis Call Center	18 000	180 000
- STPA	640	320 000
<u>Total des titres</u>		<u>1 393 000</u>

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants sont constitués des frais d'émission des emprunts à long terme et s'analysent au 31 décembre 2003 comme suit :

	31 décembre 2003		Valeur nette
	Valeur brute	Résorptions	
Frais d'émission des emprunts	153 892	(60 546)	93 346
<u>Totaux</u>	<u>153 892</u>	<u>(60 546)</u>	<u>93 346</u>

Les additions de l'exercice se sont élevées à D: 29.100

La résorption constatée au titre de l'exercice 2003, a été de D: 40.119

NOTE 7 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre, comme suit :

	2003	2002
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	42 333 184	42 369 109
Comptes des acheteurs export	4 635 593	6 003 791
Comptes des acheteurs import	2 777 692	4 125 672
<u>Sous total</u> (A)	<u>49 746 469</u>	<u>52 498 572</u>
A déduire		
Provisions	(1 394 091)	(1 235 056)
<u>Montant net</u>	<u>48 352 378</u>	<u>51 263 516</u>
Comptes des adhérents		
Correspondants étrangers	2 777 692	4 125 672
Fonds de garantie	6 276 807	6 147 300
Disponible	5 386 847	4 830 409
<u>Sous total</u> (B)	<u>14 441 346</u>	<u>15 103 381</u>
<u>Financement des adhérents</u> (A) - (B)	<u>35 305 123</u>	<u>37 395 191</u>

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente au 31 décembre, comme suit :

	2003	2002
- Avances et acomptes au personnel	600	2 050
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	33 775	31 383
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés (note 23)	8 219	-
- Compte courant STIF	130	-
- Charges constatées d'avance	72 398	103 597
- Produits à recevoir	73 663	40 522
- Compte d'attente	2 070	2 070
<u>Total</u>	<u>190 855</u>	<u>179 622</u>
- Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(2 070)	(2 070)
<u>Total</u>	<u>188 785</u>	<u>177 552</u>

Les charges constatées d'avance englobent principalement les intérêts payés d'avance sur les financements à court terme pour D : 67 410.

Les produits à recevoir englobent essentiellement les commissions à facturer au titre des financements d'opérations export pour D : 24 345 et le montant des dividendes à encaisser sur les titres "STIF" pour D : 36 595.

TUNISIE FACTORING-(Suite)

NOTE 9 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ce poste englobe exclusivement des billets de trésorerie émis par Tunisie Leasing et Tunisie Valeurs pour un montant total de D:12.750.000, détaillé comme suit :

* Billets de trésorerie émis par Tunisie Leasing	
- Billet échéant le 03 février 2004	1 500 000
- Billet échéant le 06 septembre 2006	3 000 000
- Billet échéant le 24 janvier 2004	5 000 000
- Billet échéant le 26 mai 2004	2 000 000
* Billets de trésorerie émis par Tunisie Valeurs	
- Billet échéant le 14 janvier 2004	800 000
- Billet échéant le 04 janvier 2005	450 000
<u>Total</u>	<u>12 750 000</u>

NOTE 10 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Banques	62	910 720
- Caisse	256	12
<u>Total</u>	<u>318</u>	<u>910 732</u>

NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre, comme suit :

		2003	2002
- Capital social	(A)	4 400 000	4 400 000
- Réserve légale	(B)	131 180	74 700
- Résultats reportés		1 312 425	699 312
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>5 843 605</u>	<u>5 174 012</u>
Résultat de l'exercice (1)		1 016 550	1 129 593
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>6 860 155</u>	<u>6 303 605</u>

Nombre d'actions (2)	440 000	440 000
Résultat par action (1) / (2)	2,310	2,567

(A) Au 31 Décembre 2003, le capital social est de DT : 4.400.000 composé de 440.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérées en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

Actionnaire	Capital souscrit	
	Et libéré	Pourcentage
Tunisie Leasing	2 399 970	54,54%
Tuninvest International Limited	476 400	10,83%
Tuninvest International SICAR	323 600	7,35%
Société Française de Factoring (actuellement Euro Factor - SA)	400 000	9,09%
Tunisie SICAR	200 000	4,55%
Tuninvest SICAR	200 000	4,55%
STIF	400 000	9,09%
Personnes physiques	30	0,00%
<u>Total</u>	<u>4 400 000</u>	<u>100,00%</u>

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2001	4 400 000	32 769	362 618	838 625	5 634 012
Affectations approuvées par l'AGO du 31 mai 2002		41 931	796 694	(838 625)	0
Dotation fonds social			(20 000)		(20 000)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2001			(440 000)		(440 000)
Résultat de l'exercice 2002				1 129 593	1 129 593
Solde au 31 décembre 2002	4 400 000	74 700	699 312	1 129 593	6 303 605
Affectations approuvées par l'AGO du 20 mai 2003		56 480	1 073 113	(1 129 593)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2002			(440 000)		(440 000)
Dotation fonds social			(20 000)		(20 000)
Résultat de l'exercice 2003				1 016 550	1 016 550
Solde au 31 décembre 2003	4 400 000	131 180	1 312 425	1 016 550	6 860 155

TUNISIE FACTORING-(Suite)
NOTE 12 : EMPRUNTSTABLEAU DES EMPRUNTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période		
							Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
EMPRUNTS BANCAIRES	5 000 000	TMM+1,75	Trimestriellement (2003-2007)	5 000 000	0	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
FMO*	EUR 2 000 000	TMM+1,25	Semestriellement (2004-2009)	0	2 910 000	0	2 910 000	2 619 000	291 000
Total emprunts bancaires				5 000 000	2 910 000	1 000 000	6 910 000	5 619 000	1 291 000
EMPRUNTS BANCAIRES									
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2002	7 000 000	7.60%	Annuellement (2003-2007)	7 000 000	0	1 400 000	5 600 000	4 200 000	1 400 000
Total emprunts obligataires				7 000 000	0	1 400 000	5 600 000	4 200 000	1 400 000
Total général				12 000 000	2 910 000	2 400 000	12 510 000	9 819 000	2 691 000

* Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR : 2.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,25% sans que ce taux ne soit inférieur à 6,5 %.

NOTE 13 : PROVISIONS NON AFFECTEES

Les provisions non affectées totalisent D : 1 875 138 au 31 décembre 2003, contre D : 1 422 145 au 31 décembre 2002 et s'analysent comme suit :

Solde au 31 décembre 2002	1 422 145
Dotations de l'exercice 2003	452 993
Solde des provisions non affectées au 31 décembre 2003	<u>1 875 138</u>

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente au 31 décembre, comme suit:

	2003	2002
- Personnel, provisions pour congés payés	28 458	16 160
- Personnel, autres charges à payer	46 606	71 115
- Fonds social	83 727	59 421
- Etat, retenues sur salaires	9 192	5 286
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	393	267
- Etat, impôts sur les sociétés à liquider	-	1 643
- Etat, TVA à payer	29 308	61 372
- Etat, TFP ,FOPROLOS ,TCL à payer	1 719	2 401
- Compte courant Tunisie Leasing	27 731	72 010
- C.N.S.S	31 831	18 088
- Autres créditeurs	12 616	12 616
- Diverses charges à payer	253 702	146 354
- Produits perçus d'avance	(A) 618 487	212 726
<u>Total</u>	<u>1 143 770</u>	<u>679 459</u>

(A) : Les produits perçus d'avance se rapportent aux intérêts sur les billets de trésorerie émis par Tunisie Leasing et Tunisie Valeurs, s'élevant respectivement à D: 589.912 et D: 28.575

NOTE 15 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent au 31 décembre, comme suit :

	2003	2002
- Échéance à moins d'un an sur emprunt BTEI (voir note 12)	1 000 000	1 000 000
- Échéance à moins d'un an sur emprunt FMO (voir note 12)	291 000	
- Échéance à moins d'un an sur emprunt obligataire (voir note 12)	1 400 000	1 400 000
- Crédit à court terme UTB	(A) 3 576 098	3 940 454
- Ligne d'avance CITI BANK	(B) 8 000 000	8 800 000
- Ligne d'avance ABC	(C) 1 000 000	1 000 000
- Billet de trésorerie AMEN BANK	-	2 000 000
- Autres billets de trésorerie	9 000 000	8 500 000
- Intérêts courus	466 237	651 476
- Banques	5 862 075	1 416 758
<u>Total</u>	<u>30 595 410</u>	<u>28 708 688</u>

TUNISIE FACTORING-(Suite)

(17 : La convention porte sur un crédit à court terme de EURO : 7 622 450 (contre valeur FRF : 50.000.000), destiné à financer les opérations d'affacturage en devises (import – export).

Le taux d'intérêt est égal à L'EURIBOR majoré de 0,875 points, pour les tirages d'un montant supérieur ou égal à EURO : 22.875 (contre valeur de FRF : 150.000)

(B) : Cette ligne est valable pour une durée d'un an à compter du 06 Août 2003.

Elle est plafonnée à DT : 13.000.000 et productive d'intérêts au taux du marché monétaire majoré d'un point et demi.

© : Cette ligne est valable pour une durée d'un an à compter du 03 Décembre 2003.

Elle est plafonnée à DT : 1.000.000 et productive d'intérêts au taux du marché monétaire majoré d'un point et demi.

NOTE 16 : REVENUS

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003, se présente ainsi :

		2003	2002
- Commissions de factoring		1 968 089	1 865 756
- Intérêts de financement	(A)	3 150 982	3 697 879
	<u>Total</u>	<u>5 119 071</u>	<u>5 563 635</u>
- Encours de financement			
. Au début de l'exercice		37 395 191	36 396 060
. A la fin de l'exercice		35 305 123	37 395 191
. Moyenne	(B)	36 350 157	36 895 626
- Taux moyen annuel	(A) / (B)	8,67%	10,02%

NOTE 17 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente au 31 décembre, comme suit :

	2003	2002
- Salaires et complément de Salaires	601 270	527 462
- Cotisations sociales	104 888	95 633
- Autres charges sociales	24 438	22 732
	<u>Total</u>	<u>730 596</u>

NOTE 18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	2003	2002
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	130 646	76 954
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	70 969	50 396
	<u>Total</u>	<u>201 615</u>

NOTE 19 : DOTATIONS AUX PROVISIONS

La dotation nette aux comptes de provisions pour risques sur la clientèle au titre de l'exercice 2003, s'élève à D : 612 029, contre D : 679 754 à l'issue de l'exercice 2002.

Cette provision a été constituée conformément à la politique de la société en la matière (voir note 2.3) et s'analyse comme suit :

	2003	2002
- Dotations aux provisions non affectées	452 993	114 964
- Dotations aux provisions affectées	423 131	583 047
- Reprises sur les provisions affectées	(264 095)	(18 257)
	<u>Total</u>	<u>612 029</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	0	2 070
	<u>Total</u>	<u>612 029</u>

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	2003	2002
- Achat de matières et fournitures	55 060	56 047
	<u>Total des achats</u>	<u>55 060</u>
- Locations		
- Loyer	41 706	31 500
- Entretien et réparations	10 694	8 978
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	37 587	22 626
- Services informatiques	3 040	38 565
	<u>Total des services extérieurs</u>	<u>93 027</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	211 561	172 071
- Publicités, publications, relations publiques	20 166	33 280
- Transports	29 950	25 554
- Déplacements, missions et réceptions	15 611	26 853
- Frais postaux et de télécommunications	66 362	50 359
- Services bancaires et assimilés	23 156	12 694
- Transfert de charges	(17 654)	

TUNISIE FACTORING-(Suite)

<u>Total des autres services extérieurs</u>	334 545	320 811
- Cotisation IFG	17 553	16 175
- Jetons de présence	14 000	10 000
<u>Total des charges diverses</u>	46 160	26 175
- Impôts et taxes sur rémunérations	14 152	13 580
- T.C.L	10 859	11 705
- Droits d'enregistrement et de timbres	3 618	3 435
- TVA non récupérable	3 030	40 676
	31 659	69 396
<u>Total général</u>	560 451	574 098

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent au 31 décembre, comme suit :

	2003	2002
- Intérêts sur emprunts	861 807	383 001
- Intérêts sur crédit UTB	128 531	186 230
- Intérêts sur ligne CITIBANK	551 579	643 653
- Intérêts sur ligne ABC	57 364	70 124
- Intérêts des billets de trésorerie	579 821	686 138
- Intérêts sur compte courant TL	-	95 573
- Intérêts des comptes débiteurs	138 598	211 624
- Dotations aux résorptions des frais d'emprunts	40 119	20 427
- Perte de change	12 510	-
- Intérêts des dépôts créditeurs	(5 559)	(12 220)
- Intérêts sur placement en Billets de Trésorerie	(608 486)	(202 186)
- Commission de placement AMEN INVEST	36 750	-
- Gains de change	(41 863)	(9 853)
<u>Total des charges financières nettes</u>	1 751 171	2 072 511

NOTE 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS

L'analyse des produits des placements se présente comme suit :

	2003	2002
- Produits des participations	36 595	-
- Plus value sur cession des titres immobilisés	23 873	-
- Autres produits financiers	5 471	10 780
<u>Total</u>	65 939	10 780

NOTE 23 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2003, a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante:

	2003	2002
Bénéfice comptable	1 336 456	1 474 017
A réintégrer		
- Provisions pour congés payés	12 633	3 427
- Dotations aux provisions	876 124	700 081
- Provisions fiscales 1999 pour affaires en cours (régularisation)	170 343	-
- Provisions fiscales 2000 pour affaires en cours	407 376	-
- Diverses charges non déductibles	180	225
- Amortissement marque	66 667	66 666
- Affectation au fonds social	10 850	
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	(264 095)	(18 257)
- Provisions fiscales 1999 pour affaires en cours (régularisation)	(170 343)	-
- Provisions fiscales 2000 pour affaires en cours	(407 376)	-
- Dividendes	(36 595)	-
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	2 002 220	2 226 159
- Provisions pour créances douteuses	(267 597)	(557 976)
- Reprises sur provisions pour créances douteuses	234 906	10 885
<u>Bénéfice fiscal</u>	1 969 529	1 679 068
A déduire le montant réinvesti au titre des souscriptions d'actions non soumises au minimum d'impôt	370 000	320 000
<u>Bénéfice fiscal soumis au minimum d'impôt</u>	1 599 529	1 359 068
A déduire le montant réinvesti au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	689 335	375 000

TUNISIE FACTORING-(Suite)

<u>Base imposable</u>	910 194	984 068
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	319 906	344 424
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	(123 785)	(231 694)
- Retenues sur placements	(204 340)	(111 087)
<u>Impôt à payer (à reporter)</u>	(8 219)	1 643

NOTE 24 : ENCAISSEMENT RECUS DES ACHETEURS FACTORES

		2003	2002
- Financement des adhérents en début de période	+ Note 7	37 395 191	36 396 060
- Financement des adhérents en fin de période	- Note 7	(35 305 123)	(37 395 191)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	- Note 5	(44 377)	0
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	+ Note 5	118 377	44 377
- Financement des adhérents	+	133 724 887	134 251 922
- Produits à recevoir en début de période	+ Note 8	40 522	48 154
- Produits à recevoir en fin de période	- Note 8	(25 708)	(40 522)
- Revenus du factoring	+ Note 16	5 119 071	5 563 635
- TVA collectée	+	322 892	301 033
<u>Encaissements reçus des acheteurs</u>		141 345 732	139 169 468

NOTE 25 : FLUX LIES AUX FINANCEMENTS

	Début de période	Mouvements 2003		Fin de période
		Utilisations	Remboursements	
- Crédit à court terme UTB	3 940 454	22 485 806	22 850 162	3 576 098
- Ligne d'avance CITI BANK	8 800 000	31 800 000	32 600 000	8 000 000
- Ligne d'avance ABC	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
- Billet de trésorerie AMEN BANK	2 000 000	0	2 000 000	0
- Autres billets de trésorerie	8 500 000	39 000 000	38 500 000	9 000 000
<u>Sous total</u>	24 240 454	94 285 806	96 950 162	21 576 098
- Compte courant Tunisie Leasing	72 010	68 373	112 652	27 731
- Provisions rétrocédées	13 950			13 950
- Billets de trésorerie T/L	(6 200 000)	(15 500 000)	(10 200 000)	(11 500 000)
- Billets de trésorerie T/V	0	(1 250 000)	0	(1 250 000)
<u>Total</u>	18 126 414	77 604 179	86 862 814	8 867 779

NOTE 26 : SOMMES VERSES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		2003	2002
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 8	(2 050)	(1 450)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 8	600	2 050
- Prêts au personnel en début de période	- Note 8 et 5	(115 149)	(92 192)
- Prêts au personnel en fin de période	+ Note 8 et 5	125 130	115 149
- Compte courant STIF en début de période	- Note 8	0	(3 936)
- Compte courant STIF en fin de période	+ Note 8	130	0
- Compte d'attente en début de période	- Note 8	(2 070)	(2 070)
- Compte d'attente en fin de période	+ Note 8	2 070	2 070
- Charges constatées d'avance en début de période	- Note 8	(11 954)	(3 333)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+ Note 8	4 988	11 954
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	16 160	12 398
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(28 458)	(16 160)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	71 115	32 511
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(46 606)	(71 115)
- Fonds social en Début de période	+ Note 14	59 421	32 597
- Fonds social en fin de période	- Note 14	(83 727)	(59 421)
- Alimentation du Fonds social	+ Note 11	20 000	20 000
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	5 286	3 031
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(9 192)	(5 286)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	267	4 412
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(393)	(267)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	18 088	23 163
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(31 831)	(18 088)
- Autres comptes créditeurs en début de période	+ Note 14	12 616	12 585
- Autres comptes créditeurs en fin de période	- Note 14	(12 616)	(12 616)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	146 354	232 301
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(253 702)	(146 354)
- Charges à payer concernant les actifs non courants	+	0	13 000
- TVA, payées sur biens et services	+	9 127	21 745

TUNISIE FACTORING-(Suite)

- Charges de personnel	+	Note 17	730 596	645 827
- Autres charges d'exploitation	+	Note 20	560 461	574 098
- Impôts et taxes	-	Note 20	(28 629)	(28 720)
- Autres gains	-		(10 009)	(11 992)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			1 146 023	1 285 891

NOTE 27 : INTERETS PAYES

			<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Intérêts courus sur crédits en débuts de période	+	Note 15	651 476	370 564
- Intérêts courus sur crédits en fin de période	-	Note 15	(466 237)	(651 476)
- Intérêts payés d'avance sur crédits en début de période	-	Note 8	(91 643)	(110 054)
- Intérêts payés d'avance sur crédits en fin de période	+	Note 8	67 410	91 643
- Produits perçus d'avance en début de période	+	Note 14	212 726	15 646
- Produits perçus d'avance en fin de période	-	Note 14	(618 487)	(212 726)
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 6	29 100	124 792
- Charges à payer concernant les actifs non courants	+		0	(13 000)
- Produits à recevoir	+	Note 8	11 360	0
- Charges financières	+	Note 21	1 751 171	2 072 511
- Résorption des autres actifs non courants	-	Note 21	(40 119)	(20 427)
<u>Intérêts payés</u>			1 506 757	1 667 473

NOTE 28 : IMPOTS PAYES

			<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Etat, impôts sur les sociétés à liquider début de période	+	Note 14	1 643	216 561
- Etat, impôts sur les sociétés à reporter fin de période	-	Note 8	8 219	(1 643)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 14	2 401	2 119
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 14	(1 719)	(2 401)
- TVA payées	+		336 822	249 173
- Impôts et taxes	+	Note 20	31 659	69 396
- Impôts sur les bénéfiques	+	Note 22	319 906	344 424
- TVA non déductible	-	Note 20	(3 030)	(40 676)
<u>Impôts payés</u>			695 901	836 953

NOTE 29 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 3	112 892	10 024
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 4	139 699	40 318
- TVA sur Investissements	+		9 933	2 556
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			262 524	52 898

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			<u>2003</u>	
- Cession d'immobilisations corporelles	+	Note 4	11 155	
- TVA reversée	+		935	
- Plus value sur cession d'immobilisation	+		2 770	
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles</u>			14 860	

NOTE 31 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 5	375 000	0
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	Note 5	1 020 000	808 000
- Dépôts et cautionnements versés au cours de l'exercice	+	Note 5	23 076	0
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			1 418 076	808 000

NOTE 32 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>2003</u>	
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 5	399 940	
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 5	780 000	
- Prêts recouverts	+	Note 5	22 667	
- Plus values sur cession de titres	+		23 873	
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			1 226 480	

TUNISIE FACTORING-(Suite)

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

Messieurs les Actionnaires,

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 31 mai 2002, nous avons examiné les états financiers de la société « Tunisie Factoring » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2003. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société . Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, il a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance .

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers . Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

3- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir , par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2003 font apparaître un total du bilan de D : 64.734.819, et un bénéfice net de D : 1.016.550.

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de l'entreprise.

5- Des risques encourus sur un même bénéficiaire, s'élevant à la clôture de l'exercice à D : 2.958.596, représentent 36,2 % des fonds propres nets, dépassant ainsi le seuil de 25 % fixé par l'article 2 de la circulaire n° 91 –24 du 17 Décembre 1991. Ce dépassement s'explique, selon l'organe de gestion de la société, par la politique de financement adoptée et qui retient comme seuil de référence les fonds propres du groupe, du moment où Tunisie Factoring est une filiale sous contrôle majoritaire de Tunisie Leasing, dans un contexte de consolidation des états financiers .

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

6- Sur la base des diligences que nous avons accomplies , et à l'exception de la remarque développée dans le paragraphe précédent, nous certifions que les états financiers de la Société « Tunisie Factoring » arrêtés au 31 décembre 2003, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie .

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

7- Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

8- Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes aux dispositions de la loi n° 2000-35 du 21 mars 2000, des articles 314 et 315 du code des sociétés commerciales ainsi que celles prévues par le décret 2001 – 2728 du 20 novembre 2001.

Tunis, le 23 Avril 2004

Fayçal DERBEL.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre conseil d'administration nous a donné avis des opérations suivantes régies par les dispositions des articles précités.

I- CONVENTIONS ANTERIEUREMENT AUTORISEES

1- Contrat d'assistance technique

Votre conseil d'administration réuni le 30 juin 1999, a approuvé la convention d'assistance technique conclue avec la Société Française de Factoring (actuellement EURO FACTOR – SA).

En vertu de cette convention, la Société Française de Factoring s'engage à fournir au profit de Tunisie Factoring, l'assistance technique et le savoir faire nécessaire à l'exercice et au développement de l'activité d'affacturage, conformément aux normes internationales. Ces prestations sont fournies moyennant une rémunération forfaitaire de FFR : 80.000 par an.

2- Placements en billets de trésorerie

Votre conseil d'administration réuni le 18 décembre 2002 a autorisé le placement des excédents de trésorerie dans la limite de MD : 12.000, auprès de Tunisie Leasing en priorité.

TUNISIE FACTORING-(Suite)

A la clôture de l'exercice, l'encours des billets de trésorerie émis par Tunisie Leasing et souscrits par votre société, s'élève à MD : 11.500 détaillé comme suit :

- Un billet de MD : 5.000 échéant le 24 janvier 2004, au taux de 7,35 % ;
- Un billet de MD : 1.500 échéant le 03 février 2004, au taux de 6,22 % ;
- Un billet de MD : 2.000 échéant le 26 mai 2004, au taux de 7,6% ;
- Un billet de MD : 3.000 échéant le 06 septembre 2006, au taux de 7,6% ;

II- CONVENTIONS NOUVELLES

1- Placements en billets de trésorerie

Votre conseil d'administration a autorisé a posteriori, la souscription par votre société de billets de trésorerie émis par Tunisie Valeurs, d'un montant total de MD : 1.250 détaillé comme suit :

- Un billet de MD : 800 échéant le 14 janvier 2004, au taux de 6,22% ;
- Un billet de MD : 450 échéant le 04 janvier 2005, au taux de 6,13% ;

2- Cession de titres de participation

Votre conseil d'administration réuni le 22 avril 2003, a autorisé la cession , à la valeur nominale, de la participation de Tunisie Factoring dans la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière « STIF », société détenant la part du capital de Tunisie Factoring réservée à l'intéressement du personnel, à la société « Tunisie Valeurs» . Cette dernière est chargée de la gestion des stocks options en vertu d'une convention signée le 30 décembre 2003.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, régissant les participations croisées.

Toutes ces opérations ne suscitent de notre part aucune remarque particulière.

Par ailleurs, et de notre côté nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune autre convention spéciale conclue entre la société et l'un de ses administrateurs directement ou indirectement.

Tunis, le 23 Avril 2004

Fayçal DERBEL